

Dossier de mobilité internationale : instructions

Dans ce dossier vous trouverez les informations et les documents importants qui vous aideront à finaliser votre dossier de mobilité :

- [Conseils et informations pratiques](#)
- [Soutien Linguistique en Ligne \(OLS\) pour les étudiants partant dans le cadre du programme Erasmus+](#)
- [Détails des codes disciplines](#)
- [Conseils pour remplir son Learning Agreement](#)

I. Conseils et informations pratiques

La procédure de candidature via Mobility-Online est presque complètement informatisée : un seul document sera à rendre au format papier.

Documents à conserver et à emmener au cours de votre mobilité

- Cette présente fiche de conseils pratiques récapitulant les pièces à joindre à votre dossier.
- Les étudiants partant dans le cadre du programme Erasmus+ doivent également avoir avec eux la charte de l'étudiant Erasmus+ et le document *Conditions générales*.

Documents à transmettre au Pôle International le plus tôt possible et au moins 3 semaines avant votre départ via la plateforme Mobility-Online

- Une copie de votre carte d'étudiant ou un certificat de scolarité de l'année de mobilité. Vous pouvez compléter le dossier de mobilité sans attendre cette pièce et la transmettre dès que vous êtes en sa possession.
- 1 RIB à votre nom. Veillez à renseigner correctement les références bancaires lors de votre inscription en ligne. Le RIB papier doit correspondre au RIB saisi. Veillez à nous signaler tout changement de compte en cours d'année.
- Une copie de la notification définitive d'attribution de bourse de CROUS (uniquement si vous êtes boursier du CROUS, même à taux « 0 bis », et si vous êtes éligibles à l'Aide ministérielle à la mobilité internationale - AMI).
- La déclaration sur l'honneur relative aux assurances.
- Le Learning Agreement (contrat pédagogique)
 - Son objectif : valider votre période de mobilité pour l'obtention de votre diplôme. Tous les étudiants en mobilité doivent utiliser ce document qui prouve la reconnaissance et la validation de la mobilité par les universités partenaires.
 - Vous devez avoir l'accord du professeur responsable de l'échange (coordinateur) sur le choix des cours que vous suivrez pour obtenir vos crédits (chaque cours correspond à un certain nombre de crédits). RAPPEL : un semestre = 30 crédits ; une année = 60 crédits.
 - Pour le Royaume-Uni, convertir en crédits ECTS : 2 crédits UK = 1 crédit ECTS.
 - Pour l'Amérique et l'Asie, multiplier par 2 : 1 crédit américain/asiatique = 2 crédits ECTS.
 - Faites signer ce document par votre professeur responsable avant votre départ.
 - Envoyez-le à votre coordinateur à l'université d'accueil pour obtenir sa signature.

- Il est impératif que le document soit bien signé par les 3 parties avant votre départ, pour être jugé complet.

Documents à transmettre au Pôle International le plus tôt possible (au plus tard 3 semaines avant votre départ) sous format papier

- Le contrat de mobilité
 - Son objectif : le contrat de mobilité est le document autorisant officiellement votre séjour à l'étranger, sur validation du Président de l'université de Bourgogne.
 - Vous devez le compléter en un exemplaire, le signez manuellement et le retourner en version papier au Pôle International. Ce document sera mis à la signature du Président de l'Université par nos soins. En cas de besoin et à votre demande, un exemplaire scanné peut vous être envoyé par le Pôle International.

Concernant les signatures du contrat de mobilité et du contrat d'études pour les départs au 1^{er} semestre, prévoir l'absence des coordinateurs et du personnel du Pôle International durant les congés d'été !

Votre dossier de mobilité doit être complet pour vous permettre d'effectuer la mobilité. Dans le cas contraire, votre dossier sera mis en attente.

Documents à transmettre au Pôle International à votre arrivée dans l'établissement partenaire (sous quinzaine) via la plateforme Mobility-Online

- L'attestation d'arrivée. Ce sont les dates indiquées sur l'attestation d'arrivée qui sont prises en compte pour le calcul de la durée de votre mobilité :
 - date de début = premier jour dans l'établissement (et non d'arrivée dans le pays) : premier jour de cours, de réunion d'information ou de bienvenue, de cours de langues... ;
 - date de fin = dernier jour dans l'établissement (et non de départ du pays) : fin de la période des examens...

Le calcul de la bourse Erasmus+ (pour les étudiants partant dans le cadre du programme Erasmus+) sera basé sur la date de l'attestation d'arrivée.

- En cas de modification du Learning Agreement (contrat pédagogique) au cours de l'échange, la partie « modification » doit être remplie et signée par vous et par le coordinateur de l'université partenaire. Envoyez ce document au Pôle International qui se charge d'obtenir l'approbation du coordinateur de l'uB.

Tout retard dans la transmission de ces documents entraînera automatiquement des délais supplémentaires de traitement et de validation du dossier mais aussi de la mise en paiement de votre bourse Erasmus+ (si vous partez dans le cadre du programme Erasmus+) ou de l'AMI (si vous partez en tant que boursier du CROUS et êtes éligibles à cette aide).

Documents à transmettre au Pôle International à votre retour via la plateforme Mobility-Online

Sous quinzaine :

- l'attestation de présence. Ce document permet au Pôle International de connaître les dates effectives de votre mobilité. ATTENTION : sauf changement majeur, il est nécessaire que les dates indiquées soient les mêmes que sur votre attestation d'arrivée. En cas de modifications, le Pôle International sera dans l'obligation de demander le remboursement du trop-perçu de la Bourse Erasmus+ si vous avez reçu la bourse Erasmus+.

Sous 30 jours :

- le rapport destiné à relater votre expérience internationale qui fournira de précieuses informations qui pourront à la fois servir aux futurs étudiants et contribuer à l'amélioration du programme de mobilité :
 - o si vous avez effectué une mobilité Erasmus+ vous recevrez un mail vous invitant à remplir un questionnaire en ligne que vous devrez impérativement retourner dans un délai de 30 jours ;
 - o si vous avez effectué une mobilité dans le cadre d'une convention de coopération hors programme Erasmus+ vous devez remplir le document du Pôle International et le télécharger dans votre espace Mobility-Online impérativement dans un délai de 30 jours après votre retour ;
 - o des pages supplémentaires sur feuilles libres relatant votre séjour d'une manière plus détaillée et personnelle ainsi que les photos sont les bienvenues mais pas obligatoires. Nous pouvons les publier sur le portail étudiant uB-link dans les rubriques [Témoignages : Ils sont partis étudier à l'étranger](#) et [Cartes postales : découvrez le monde avec nos étudiants à l'étranger](#).
- Vous pouvez également partager votre expérience sur le site régional [Agitateurs de mobilité](#).

Etudiants Erasmus+ : en l'absence d'un de ces documents (attestation de présence, rapport en ligne), nous pourrions bloquer le paiement de l'éventuel versement supplémentaire de la bourse Erasmus+ intervenant pendant ou après la mobilité. Par conséquent, assurez-vous que votre dossier soit complet lors de votre retour.

Dès que possible :

- la copie du relevé de notes établi par l'établissement partenaire indiquant le nombre de crédits obtenus. Ce document est à transmettre également à votre secrétariat pédagogique de l'uB qui se chargera de valider les notes et les crédits obtenus au titre du diplôme de l'uB.

Assurez-vous que votre dossier soit complet lors de votre retour.

II. Soutien Linguistique en Ligne (OLS) pour les étudiants partant dans le cadre du programme Erasmus+

Dans les semaines qui précéderont votre mobilité, les étudiants Erasmus+ seront contactés par mail afin de bénéficier du **soutien linguistique en ligne (Online Linguistic Support)**. Ce nouveau programme d'apprentissage, mis en place et géré par le programme Erasmus+, vise tous les participants au programme Erasmus+.

L'OLS propose aux participants aux activités de mobilité à long terme du programme Erasmus+ la possibilité d'évaluer leurs compétences dans la/les langue(s) étrangère(s) qu'ils utiliseront pour étudier, travailler ou faire du volontariat à l'étranger. Le soutien linguistique en ligne est disponible dans les langues suivantes : allemand, anglais, bulgare, croate, danois, espagnol, finnois, grec, italien, hongrois, néerlandais, polonais, portugais, roumain, slovaque, suédois, tchèque et français (à l'exception des personnes dont il s'agit de la langue maternelle).

Ce test de niveau est obligatoire pour tous les participants en mobilité Erasmus+.

En outre, les participants sélectionnés peuvent suivre un cours de langue en ligne pour améliorer leurs compétences, durant leur séjour.

TEST DE NIVEAU

Comment fonctionne le test de niveau et à qui est-il destiné ?

Les participants aux activités de mobilité du programme Erasmus+ doivent passer le test à deux reprises (avant le départ en mobilité, puis à la fin de la mobilité) afin d'évaluer leurs progrès dans la langue de la mobilité.

Le test en ligne évalue leurs compétences linguistiques (audition, lecture et écriture) selon le Cadre Européen Commun de Référence ([CECR](#)).

Prévoyez un peu de temps libre pour effectuer ce test (environ 40/50 minutes). Il ne s'agit pas là d'un examen, mais bien d'une opportunité pour vous de vous autoévaluer et de vous fixer un objectif de niveau à la fin de votre séjour.

Ce test de niveau n'est pas disponible aux étudiants partant en mobilité en dehors du programme Erasmus+.

Quelles sont les étapes du test ?

Les participants doivent remplir le premier test de niveau avant de partir en mobilité ou au début de celle-ci afin d'évaluer leurs compétences linguistiques. Les étudiants de l'enseignement supérieur doivent obligatoirement passer le test de niveau de l'OLS, sauf circonstances exceptionnelles dûment justifiées. Les résultats n'empêchent pas les participants de prendre part au programme de mobilité, mais ils peuvent être utilisés par les institutions d'origine/organisations de coordination afin d'identifier les participants ayant le plus besoin de soutien linguistique.

En fonction de leur maîtrise de la langue, les participants ont la possibilité d'accéder à la plateforme d'apprentissage OLS pour suivre un cours de langue en ligne avant ou pendant leur période de mobilité. Cela doit être convenu entre l'apprenant et l'institution/organisation responsable de sa sélection.

À la fin de leur période de mobilité, les participants seront invités à passer un deuxième test afin d'évaluer les progrès accomplis. Ce deuxième test est tout aussi important que le premier.

Qu'advient-il des résultats du test ?

Seuls les participants et les institutions d'origine ont accès aux résultats des tests. Les résultats ne seront pas communiqués à l'institution d'accueil, ni aux enseignants.

COURS DE LANGUE

Après avoir passé le premier test de niveau, les participants sélectionnés par leur institution/organisation d'origine auront la possibilité de suivre des cours de langue gratuitement (l'accès aux cours financé par l'Union européenne).

Les participants auront la possibilité d'améliorer leur connaissance de la langue principale utilisée dans le cadre de leurs études, de leur travail ou de leur activité de volontariat au cours de leur période de mobilité Erasmus+ à l'étranger.

Pour plus d'informations : <http://erasmusplusols.eu/fr/>.

III. Détails des codes disciplines

COMPOSANTE	DISCIPLINE	CODE DISCIPLINE (ISCED Code)
UFR STAPS	Santé Sport	91 1014
UFR SVTE	Biologie Environnement Ecologie Sciences de la terre Sciences de l'aliment Sciences du végétal Santé et nutrition	51 52 522 532 721 81 91
UFR Sciences Humaines	Musicologie Histoire de l'Art Archéologie Histoire Géographie Psychologie Sociologie	21 21 222 222 31 313 314
UFR Sciences et Techniques	Chimie Physique Mathématiques Informatique Electronique Mécanique	531 533 54 61 714 715
UFR Sciences de Santé	Médecine Pharmacie	912 916
UFR Lettres et Philosophie	Lettres Philosophie Communication	22 223 32
UFR Langues et Communication	Langues Communication	23 32
UFR Droit et Sciences Economique et Politique	Economie Science politique Droit	311 312 42
IUT Le Creusot	Techniques de commercialisation Mesures physiques Génie électrique et informatique industriel Génie mécanique et productique	41 71 71 715
IUT Dijon-Auxerre	Information-Communication Gestion admin. et commerciale des organisations Techniques de commercialisation Gestion des Entreprises et des Administrations Génie biologique Informatique Métiers du Multimédia et de l'Internet Réseaux et télécommunications Génie civil Génie mécanique et productique	322 41 41 413 51 61 61 61 71 715
IUT Chalon-sur-Saône	Gestion logistique et transport Génie industriel et maintenance Sciences et génie des matériaux	104 71 722
ISAT	Véhicules à moteur	716
IUVV	Traitement des aliments Horticulture	721 812
IAE	Management	413
ESPE	Formation des enseignants Sciences de l'éducation Bibliothèques documentation archives Management de la culture	11 111 322 413
ESIREM	Infotronique Matériaux et développement durable	61 7

IV. Comment compléter mon Learning agreement pour mobilités études ?

The Student / L'étudiant

Last name(s) / Nom(s)	MARTIN	First name(s) / Prénom(s)	Mathilde
Date of birth / Date de naissance	01/01/1996	Nationality / Nationalité	French
Sex / Genre [M/F]	F	Study cycle ⁱ	Bachelor or equivalent first cycle (<i>Licence 3</i>)
Field of education	<i>Languages (Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales, parcours Espagnol)</i>		

The Sending Institution / L'établissement d'envoi

Name / Nom	UNIVERSITE DE BOURGOGNE (University of Burgundy)		
Erasmus code / Code Erasmus	F DIJON 01	Department / Département	International Office
Address / Adresse	Maison de l'Université Esplanade Erasme Pôle International BP 27877 21078 Dijon cedex	Country / Pays	France
Contact person name; email; phone	Mrs. Nela JOURNAUX exchange.outgoing.students@u-bourgogne.fr ; 00 33 3 80 39 55 16		

The Receiving Institution / L'établissement d'accueil

Name / Nom	Universidad de Valladolid		
Erasmus code / Code Erasmus	E VALLADO01	Department or Faculty / Département ou Faculté	Facultad de Humanidades
Address / Adresse	Servicio de Relaciones Internacionales Casa del Estudiante C/ Real de Burgos s/n, 47011 VALLADOLID	Country / Pays	Espagne, ES
Contact person name; email; phone	Raquel Chico, raquel.chico@uva.es , +34 983 42 32 83 ; +34 983 42 37 19		

To be completed BEFORE THE MOBILITY / À compléter AVANT LA MOBILITE

I. PROPOSED MOBILITY PROGRAMME / PROGRAMME DE MOBILITÉ PROPOSÉ

Planned period of the mobility / Période de mobilité prévue :

from 09/2019 to 06/2020

TABLE A - Study Programme at the Receiving Institution / Programme d'études dans l'établissement d'accueil			
Component code / Code du cours <i>(if any / si existant)</i>	Component title at the Receiving Institution / Intitulé du cours dans l'établissement d'accueil	Semester / Semestre <i>(autumn/spring)</i>	Number of ECTS credits (or equivalent) to be awarded by the Receiving Institution / Nombre de crédits ECTS (ou équivalents) attribués par l'établissement d'accueil
41773	Gramática del español: las clases de palabras	Autumn	6
41774	Literatura española: siglo XVIII	Autumn	6
41775	Literatura española: siglo XIX	Autumn	6
41779	El español en los medios de comunicación	Autumn	6
41780	Español de América	Autumn	6
41776	Historia del español	Spring	6
41777	Literatura hispanoamericana: siglo XIX y XX	Spring	6
41778	Pragmática	Spring	6
41786	Técnicas retóricas	Spring	6
41784	Producción, difusión y recepción del texto literario	Spring	6
Total :			60

Web link to the course catalogue at the Receiving Institution describing the learning outcomes / **Lien internet vers le catalogue de cours** de l'établissement d'accueil sur lequel figurent les résultats d'apprentissage :

<http://www5.uva.es/fyl/sites/default/files/GRADO%20DE%20ESPANOL%20LENGUA%20Y%20LITERATURA.pdf>

Main language of instruction / principale langue d'enseignement : Spanish

The **level of language competence** that the student already has or agrees to acquire by the start of the study period is / **Le niveau de compétence linguistique** que l'étudiant possède ou s'engage à acquérir avant le début de la mobilité est :

A1 A2 B1 B2 C1 C2 Native speaker / Langue maternelle

TABLE B - Recognition at the Sending Institution / Reconnaissance de la mobilité dans l'établissement d'envoi			
Component code / Code du cours <i>(if any / si existant)</i>	Component title at the Sending Institution / Intitulé du cours dans l'établissement d'envoi	Semester / Semestre <i>(autumn/spring)</i>	Number of ECTS credits to be awarded by the Receiving Institution / Nombre de crédits ECTS attribués par l'établissement d'accueil
Non-existent at UNIVERSITE DE BOURGOGNE (F DIJON01)	UE 1 Langue	Autumn	6
	UE 2 Culture et sociétés	Autumn	6
	UE 3 Compléments disciplinaires	Autumn	6
	UE 4 Projet personnel et professionnel de l'étudiant	Autumn	6
	UE 5 optionnelle - Option Enseignement FLE	Autumn	6
	UE 1 Langue	Spring	6
	UE 2 Culture et sociétés	Spring	6
	UE 3 Compléments disciplinaires	Spring	6
	UE 4 Projet personnel et professionnel de l'étudiant	Spring	6
	UE 5 optionnelle – Option Multilingue langue vivante initiation niveau 3	Spring	6
	Total :		

I. COMMITMENT / ENGAGEMENT

By signing this document, the student, the Sending Institution and the Receiving Institution confirm that they approve the Learning Agreement and that they will comply with all the arrangements agreed by all parties.

Sending and Receiving Institutions undertake to apply all the principles of the Erasmus Charter for Higher Education relating to mobility for studies (or the principles agreed in the Inter-Institutional Agreement for institutions located in Partner Countries). The Beneficiary Institution and the student should also commit to what is set out in the Erasmus+ grant agreement.

The Receiving Institution confirms that the educational components listed in Table A are in line with its course catalogue and should be available to the student. The Sending Institution commits to recognise all the credits or equivalent units gained at the Receiving Institution for the successfully completed educational components and to count them towards the student's degree as described in Table B. Any exceptions to this rule are documented in an annex of this Learning Agreement and agreed by all parties.

The student and the Receiving Institution will communicate to the Sending Institution any problems or changes regarding the study programme, responsible persons and/or study period.

En signant ce document, l'étudiant, l'établissement d'envoi et l'établissement d'accueil confirment qu'ils approuvent le contrat pédagogique et qu'ils se conforment aux dispositions acceptées par les 3 parties.

Les établissements d'envoi et d'accueil s'engagent à respecter tous les principes de la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur (ECHE) relatifs aux mobilités d'études (ou les principes de l'accord interinstitutionnel pour les établissements situés dans les pays partenaires). L'établissement bénéficiaire et l'étudiant s'engagent également à respecter le contrat de mobilité.

L'établissement d'accueil certifie que les composantes pédagogiques listées dans le tableau A sont en adéquation avec son catalogue de cours et seront accessibles à l'étudiant.

L'établissement d'envoi s'engage à reconnaître tous les crédits ECTS ou tous crédits équivalents obtenus dans l'établissement d'accueil pour les composantes pédagogiques validées et à les comptabiliser pour la validation du diplôme de l'étudiant, tel qu'indiqué dans le tableau B. Toute exception à cette règle devra être formalisée et annexée au contrat pédagogique et acceptée par toutes les parties.

L'étudiant et l'établissement d'accueil devront informer l'établissement d'envoi de tout problème ou modification concernant le programme d'études, les personnes responsables et/ou la période d'études.

The Student / l'étudiant

Name / Nom : MARTIN Mathilde

Signature: *Mathilde Martin*

Date: 01/06/2019

The sending institution / L'établissement d'envoi

Name and position of the responsible person / Nom et fonction de la personne responsable :

IGLESIAS Cécile, departmental coordinator

Signature:

Date: 10/06/2019

Cécile Iglesias

The receiving institution / L'établissement d'accueil

Name and position of the responsible person / Nom et fonction de la personne responsable :

BLASCO Javier, departmental coordinator

Signature:

Date: 20/06/2019

Javier Blasco

To be completed DURING THE MOBILITY / À compléter PENDANT LA MOBILITE

TABLE A2 - Exceptional changes to Table A / Modifications exceptionnelles apportées à la table A (to be approved by signature / à approuver par signature)					
Component code / Code du cours	Component title at the Receiving Institution / Intitulé du cours dans l'établissement d'accueil	Deleted component / Cours supprimé	Added component / Cours ajouté	Reason for change / Raison du changement ⁱⁱ	Number of ECTS credits / Nombre de crédits ECTS
41780	Español de América	x	<input type="checkbox"/>	3. Timetable conflict	6
41782	Teoría de la literatura	<input type="checkbox"/>	x	5. Substituting a deleted component	6
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Total :					Total year: 60

The Student / l'étudiant	
Name / Nom : MARTIN Mathilde	
Signature: <i>Mathilde Martin</i>	Date: 20/09/2019

The sending institution / L'établissement d'envoi	
Name and position of the responsible person / Nom et fonction de la personne responsable : IGLESIAS Cécile, departmental coordinator	
Signature: <i>Cécile Iglesias</i>	Date: 05/10/2019

The receiving institution / L'établissement d'accueil	
Name and position of the responsible person / Nom et fonction de la personne responsable : BLASCO Javier, departmental coordinator	
Signature: <i>Javier Blasco</i>	Date: 25/09/2019

ⁱ **Study cycle:** Short cycle / Bachelor or equivalent first cycle / Master or equivalent second cycle / Doctorate or equivalent third cycle.

Cycles d'études : Cycle court / Licence ou équivalent 1^{er} cycle / Master ou équivalent 2^{ème} cycle / Doctorat ou équivalent 3^{ème} cycle.

ⁱⁱ **Reasons for exceptional changes to study programme abroad / Motifs des modifications exceptionnelles apportées au programme de mobilité d'études**

Reasons for deleting a component / Motif de suppression d'un cours	Reason for adding a component / Motif d'ajout d'un cours
1. Previously selected educational component is not available at the Receiving Institution / Le cours préalablement choisi n'est pas disponible dans l'établissement d'accueil	5. Substituting a deleted component / Remplacement d'une composante supprimée
2. Component is in a different language than previously specified in the course catalogue / Le cours est enseigné dans une langue différente de celle indiquée dans le catalogue de cours	6. Extending the mobility period / Prolongation de la période de mobilité
3. Timetable conflict / Problème d'emploi du temps	7. Other / Autre : please specify / merci de préciser
4. Other / Autre : please specify / merci de préciser	